

NEUCHÂTEL

Se désintoxiquer depuis la maison

Le canton de Neuchâtel mise sur une prise en charge à domicile des personnes souffrant d'addictions à l'alcool ou aux drogues. Du moins pour celles qui ont décidé de recourir à l'aide des institutions sociales.

VENDREDI 29 AVRIL 2022 ALAIN MEYER



Cocaine et alcool continuent de faire des ravages dans le canton de Neuchâtel, KEYSTONE/IMAGE D'ILLUSTRATION

ADDICTIONS ► S'affranchir des dépendances aux drogues, à l'alcool ou au jeu, sous suivi médical mais chez soi et plus forcément dans un espace spécialisé, voilà la tendance prônée par les autorités neuchâteloises pour lutter contre les addictions. Cette nouvelle donne concerne toutefois un nombre restreint de personnes: celles qui ont décidé en conscience de confier leur santé à des institutions sociales. La fondation Addiction Neuchâtel, partenaire du canton, fournit ainsi des prestations telles que des consultations ambulatoires ou le placement en résidence selon la gravité des cas. Privilégier le maintien à domicile et la réinsertion rapide dans la société pourrait devenir la règle. Un peu à l'instar de ce que l'on suggère dorénavant en Suisse aux personnes des 3e et 4e âges: rester le plus longtemps possible en appartement plutôt que de courir après les EMS.

Neuchâtel veut maintenant élaborer un plan de lutte contre les addictions pour gagner en efficacité et limiter les coûts. Première étape, «une analyse de l'adéquation des dispositifs de prise en charge actuels avec les besoins de la population, quantitativement et qualitativement», a indiqué hier la conseillère d'Etat Florence Nater (PS), chargée du Département de la cohésion sociale.

Compétences réadaptées

Tous les acteur·trices du secteur seront impliqués·es. Notamment le personnel des institutions dont les compétences requises pourraient être revues, sachant que les personnes sous l'emprise de dépendances «souffrent de plus en plus de comorbidités incluant des troubles psychiatriques non stabilisées». Un constat dressé dans le cadre de la réforme que le canton mène depuis cinq ans dans ce domaine. «Le profil du personnel résidentiel d'Addiction Neuchâtel est majoritairement axé sur des compétences socio-éducatives», peut-on lire dans cette analyse confiée à un bureau extérieur et publiée hier. «Des connaissances en addictologie et en psychiatrie» seraient mieux adaptées.

Des médecins chef feraient également défaut sur certains sites. Mais comme dans ce dossier l'Etat a décidé en 2017 de réduire la voilure avec une économie de coûts de 2,3 millions de francs étalée sur trois ans, «une augmentation du nombre de collaborateur·trices serait difficilement envisageable», note le rapport.

«L'an passé, quelque 1800 patient·es ont été enregistré·es auprès d'Addiction Neuchâtel»
François Paccolat

Alcool et polyconsommation

«L'an passé, quelque 1800 patient·es ont été enregistré·es auprès d'Addiction Neuchâtel», a indiqué au Courrier François Paccolat, son directeur général. «En décomptant les personnes sorties ou entrées en cours d'année, cela signifie une file active de 1200 patient·es». En légère hausse de 300 patient·es depuis 2017, ajoute-t-il. Notamment en raison des ravages dus à l'alcool, à la cocaïne, aux opioïdes et autres drogues de synthèse (méta-amphétamines).

L'âge moyen des personnes dépendantes qui ont décidé de franchir le pas et de se soigner se situe entre 30 et 45 ans. «Nous comptons aussi des adolescents sous l'emprise du cannabis», dit-il. Outre la prise en compte de la prévention, de la thérapie et de la réduction des risques, Addiction Neuchâtel prodigue au surplus des conseils aux familles dont les proches sont victimes de dépendances.

Engagée dans les réflexions actuelles autour de cette réforme, Magaly Hanselmann, cheffe du service cantonal d'accompagnement et d'hébergement de l'adulte, confie pour sa part qu'en matière «de prévalence de la consommation d'alcool à risque sur la population vivant en ménage privé, Neuchâtel se situe au-dessus de la moyenne suisse avec une proportion de 20,5% contre 17,7% en Suisse». Soit en 5^e position après le Jura, Valais, Vaud et Fribourg. Elle fait remarquer aussi que l'usage de substances multiples a désormais le vent en poupe, surtout auprès des jeunes. «Une dépendance multiple pour laquelle les formes de traitement séparées par substances ne sont actuellement pas adéquates», conclut-elle. La réforme ne fait que commencer.